

NOTICE HISTORIQUE
SUR LES
COMPAGNIES D'ARCHERS
DE L'ARRONDISSEMENT

Le tir à l'arc est une vieille coutume qui, en bien des contrées, a disparu par suite des changements dans la vie et dans les mœurs ; il faut s'attendre à ce qu'elle disparaisse de plus en plus, tuée par le progrès et par le besoin de rupture avec le passé. Elle est encore assez vivante dans notre arrondissement et il m'a semblé intéressant de lui consacrer une petite étude alors qu'elle n'a pas perdu tout son caractère original et historique et qu'autant qu'un jeu, elle est encore une tradition.

Comme je veux insister sur le tir de l'arc en tant que jeu et institution de jeu, il est superflu que je parle longuement de l'arc comme arme de guerre. Il me faudrait pour cela parcourir toute l'antiquité après être remonté aux temps les plus reculés.

M. Bontems place la date de l'invention de la flèche en 2820 ou 1880 avant J. C., à quelques siècles près. Je n'essaierai pas de trancher la question ; les Grecs attribuaient cette invention à Apollon, cela les dispensait de recherches chronologiques ; il n'y a pas grand mal à faire comme eux.

Il est certain que l'arc a été la première arme de jet, et c'est encore la première qui apparaisse chez les peuples sauvages. Les Egyptiens le connaissaient et certaines peintures de Thèbes nous représentent des archers en rang avec leur arc et leur carquois ; la reconstitution de Champollion, de Ramsès II, sur son char, nous montre des guerriers percés de flèches. Enfin, tout le monde connaît la célèbre frise des Archers de Darius qui se trouve au Louvre et qui est certainement un des plus beaux monuments d'émaillerie polychrome.

L'adresse des Crétois à tirer de l'arc était célèbre de même que celle des Ethiopiens ; mais de tous les archers de l'Antiquité, les Parthes étaient les plus fameux et les flèches qu'ils décochaient dans leur fuite sont restées proverbiales.

Chez les Romains, les meilleurs tireurs à l'arc étaient les auxiliaires de la Haute Italie, les Sardes et surtout les Numides.

Le livre de Flaubert, « Salammbô », auquel on ne peut refuser une grande valeur archéologique, montre bien l'importance qu'avait l'arc à l'époque des guerres puniques. Sous le règne de Charlemagne, il est très employé et dans un de ses Capitulaires, le grand empereur prescrit aux comtes de pourvoir à ce que chaque homme d'armes ait une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches.

Anne Commène nous rapporte que les Croisés lançaient leurs flèches avec une telle force qu'elles traversaient les cuirasses et s'enfonçaient dans les murailles. Puis l'arc tomba en défaveur en France, alors qu'au contraire les Anglais s'en servaient très habilement ; on le vit pendant la guerre de cent ans. Lorsque Charles VII, pour pouvoir résister aux Anglais voulut organiser une armée régulière et permanente, il créa d'abord en 1445, quinze compagnies d'ordonnances de 100 lances chacune ; une lance comprenait six hommes : le soldat qui portait la lance, un coutilier et un page qui le défendaient et le servaient, 3 archers qui le soutenaient.

En 1448, il créa la milice des « francs-archers ». Chaque paroisse devait fournir un archer choisi parmi les plus habiles et les plus robustes. Cet archer devait toujours être prêt à entrer en campagne, il s'exerçait à l'arc aux jours fériés et non ouvrables ; il recevait une solde et était exempt de tailles publiques et de charges quelconques, sauf des aides et de la gabelle. De là, le nom de « franc-archer ».

L'uniforme et l'équipement consistaient en un casque, un justaucorps en cuir rembourré de laine, une dague, un arc, une épée, une trousse.

Je sais bien qu'il ne faut avoir qu'une demi confiance en un poète satirique, mais si nous en croyons le célèbre monologue du franc archer de Baignollet, attribué à Villon, la bravoure n'était pas le fort de la nouvelle armée ; je n'en rappellerai que l'épithète :

Cy gist Pernet le Franc-Archier
Qui cy mourut sans desmarcher
Car de fuir n'eût onc espace
Lequel Dieu, par sa sainte grace
Mette ès cieulx, avecques les ames
Des francs-archiers et des gens d'armes,
Arrière des arbalestriers.....
Et mourut l'an qu'il trespassa.

(Edit. Moland, p. 236.)

· Louis XI qui avait augmenté le nombre des francs archers, les supprima vers 1480, trouvant qu'ils ne rendaient point les services qu'on en attendait, et il les remplaça par des Suisses et des Lansquenets allemands.

On peut dire que dès cette époque le beau temps de l'arc comme arme de guerre est passé, et il ne reste plus guère que comme instrument de jeu d'adresse. Si nous sommes abondamment renseignés sur le rôle de l'arc dans l'armée antique, je ne crois pas que nous sachions grand'chose du tir à l'arc comme jeu.

Deux passages de l'Odyssée peuvent cependant laisser place à des conjectures. Au livre XIX, Pénélope parle à

Ulysse qu'elle n'a pas encore reconnu et lui dit : « Voici qu'arrive l'aurore funeste qui m'éloignera de la demeure d'Ulysse, car dès maintenant je vais proposer une épreuve. Ulysse avait dans son palais des haches qu'il dressait à la file comme les étais qui soutiennent une carène ; puis debout, il lançait de loin sa flèche au travers. Eh bien, je vais annoncer cette lutte aux prétendants. Celui qui de ses mains pourra le plus facilement tendre l'arc et traverser toutes les douze haches, celui là, je le suivrai. » (*Odyssée 19-571 579.*)

Au XXI^e chant a lieu cette épreuve dont parle Pénélope ; nous voyons Télémaque creuser un long fossé, dresser en ligne les haches, fouler la terre autour, puis essayer de bander l'arc de son père, mais en vain. Après lui, les prétendants s'essayent à le tendre sans y arriver ; enfin, Ulysse bande l'arc et lance la flèche qui traverse à la file les douze trous des haches.

C'est sinon au xiv^e siècle, à coup sûr au xv^e que l'on peut faire remonter l'institution des Jeux d'Arc, sous le nom de *papegai* ou de *papegault*. Ce mot était en ancien et en moyen français le nom du perroquet, mot emprunté de l'arabe « *babbagha* », vraisemblablement par l'intermédiaire du provençal *papagai* et qu'on retrouve encore dans l'allemand *papagei*.

Le papegai désignait par analogie un oiseau de carton placé au bout d'une perche pour servir de but aux tireurs d'arc. Au xv^e siècle, les rois de France, afin de créer une utile émulation dans l'exercice de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, encouragèrent le tir du *papegai* ; les tireurs se réunirent dans chaque province en une sorte de corporation. Une des premières et des plus importantes fut celle de Nantes qui avait été créée par les ducs de Bretagne.

En 1407 et en 1471, des ordonnances accordèrent à celui qui abattrait une fois le papegai, l'affranchissement des tailles, dons, emprunts, aides, gardes de portes, et à celui qui l'abattrait trois fois, une noblesse héréditaire et une place aux Etats. Plus tard, des privilèges relatifs à cette même

corporation de Nantes autorisèrent les gouverneurs, les présidents, les seigneurs de la Cour et Messieurs des Comptes à tirer sans faire le serment ordinaire.

La communauté de Rennes possédait aussi une Société dite des « Chevaliers du Papegault » ; elle avait le droit de se réunir à certains jours et en un lieu fixé pour s'exercer au tir de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse. Cette institution, qui remontait à l'an 1443, avait été créée à Rennes par le dernier duc François II, qui avait alloué au roi du Papegault, c'est à dire à celui qui abattrait l'oiseau servant de mire, aux jours solennels, une somme de 12 livres monnaie. En 1532, ce droit fut transformé en une exemption d'impôt sur une certaine quantité de boissons soumises aux droits. (*Cf. aux Archives municipales de Rennes le règlement de 1592*).

Çà et là, nous trouvons chez les auteurs, des preuves de l'existence du papegai. Voici les passages intéressants que j'ai relevés :

Les 7, 10 et 12 novembre, le duc de Bourgogne alla voir l'Empereur ; le 14, il reçut le fils de l'Empereur qui vint voir tirer le papegay et fit festoyer les Ambassadeurs du duc de Lorraine. (*Chronique de 1400 à 1476, ap. Théod. Godefroy. Louis XI, t. IV, p. 394.*)

Et chassons encore au baley
Ces beaux tireurs de papegay.

(Les Balieux des ordures du monde).

(Variét. hist. et litt., t. III, 199.)

Des lettres patentes du mois de mars 1536 portent concession aux habitants de Pontivy du Jeu de « Papegaut » à l'arbalète, arquebuse et arc avec exemption du droit d'impôt. Le célèbre médecin Paré nous dit : « ils se jectoient sur les pauvres chats et les tiroient comme l'on fait au papegault. » (Paré, t. III., p. 703).

Le joyeux Rabelais, dans son chapitre sur l'éducation de Gargantua, nous apprend qu'il « jectoit le dard, la barre, la

« pierre, la javeline, l'espieu, la halebarde ; enfonceoit l'arc, « bandoit es reins les fortes arbalestes de passe, visoit de « l'arquebouse à l'œil, affeustoit le canon, tyroit à la butte, « au papegay, du bas en mont, d'amont en val, deuant, de « cousté, en arrière comme les Parthes. » (Rabelais. Edit Marty-Laveaux, t. I, 91.)

Je relève encore dans une lettre de Malherbe : « l'on dit « qu'il est allé à Cray (c'est à-dire Creil) qui est un lieu près « de Clermont en Picardie, voir une fête célèbre qui s'y fait « de tireurs au papegay. » (Edit. Grands Ecriv., III 505. Lettre à Peiresc.)

Enfin Furetière dans son Dictionnaire en 1690, dit : papegay, vieux mot qui signifiait autrefois perroquet, maintenant, il signifie un oiseau de carte ou de bois qu'on met au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui tirent de l'arc et l'arquebuse, qui donnent un prix à celui de leur compagnie qui l'abat. On l'appelle en quelques endroits le Papegault.

Les exercices du Papegay se faisaient pendant toute l'année, généralement le premier dimanche de chaque mois. Une fois l'an, la compagnie se réunissait en une grande fête, soit au mois de mars, soit au mois de mai. A l'époque convenue, mars ou mai, les chevaliers, pendant quatre dimanches consécutifs tiraient l'oiseau placé à l'extrémité d'une perche ; le vainqueur de chaque journée tirait le premier à la journée suivante.

Au xvii^e siècle, les compagnies de Papegay se virent enlever la plupart de leurs privilèges et elles perdirent beaucoup de leur vitalité ; elles n'eurent plus dès lors ce caractère un peu officiel et militaire qu'elles avaient précédemment, et elles ne furent plus que des sociétés de jeux, ce qu'elles sont restées dans quelques contrées, quand encore elles n'ont pas complètement disparu.

L'arrondissement de Château Thierry est un de ceux qui ont le mieux conservé cette vieille et saine coutume et le tir à l'arc y compte de nombreux amateurs. Quatre cantons possèdent des sociétés d'archers : Château Thierry, Neuilly-

Saint Front, Fère en-Tardenois et Charly ; seul, le canton de Condé en est dépourvu.

Les règlements des Compagnies d'Arc tombent peu à peu en désuétude et l'esprit religieux qui y apparaissait nettement en est à peu près disparu ; cependant, certaines traces de l'ancienne organisation subsistent et on y retrouve le caractère militariste qui fut celui de leurs débuts.

Un capitaine élu par les chevaliers commande la Compagnie d'Arc ; il est assisté d'un lieutenant et de deux sous-lieutenants dont l'un est porte enseigne. Un sergent est chargé de la police et du maintien de l'ordre ; un trésorier tient les comptes, reçoit les cotisations et perçoit les amendes. Le secrétaire est chargé de la tenue du registre de la Société.

Telle est l'organisation intérieure de la Compagnie d'Arc.

Elle n'est pas livrée à elle-même et ressortit à un Conseil supérieur. Toutes les Compagnies d'Arc de l'arrondissement de Château Thierry obéissent à ce Conseil supérieur élu.

Voici quelle est sa composition :

Chaque canton nomme par voie d'élection quatre représentants au Conseil supérieur des Archers.

Le Conseil supérieur de l'arrondissement de Château-Thierry comprenant quatre cantons représentés se compose par conséquent de seize membres.

L'Assemblée ainsi composée élit son président et son vice-président, tous deux pris dans son sein. La durée des pouvoirs de ces derniers est de dix ans.

Les attributions du Conseil supérieur sont multiples. Il est appelé à régler les différends qui peuvent survenir dans les compagnies ; il peut prononcer certaines peines disciplinaires graves ; il règle les conditions du tir et organise les cérémonies du « Prix Provincial » ; il a seul qualité pour la mensuration des coups et préside à la répartition des prix de ce championnat (1).

(1) L'Abbé de Saint Médard de Soissons fut, dit on, pendant longtemps, le grand chef des Archers, non seulement de la province, mais de toute la France

L'Histoire de la Chevalerie nous apprend que le futur chevalier était soumis à certaines épreuves. Le chevalier du noble jeu d'arc n'est pas tenu de se vouer à la défense de la veuve et de l'orphelin ; il doit, toutefois, disent les règlements, appartenir à la religion catholique, être de bonne vie et mœurs et fréquenter la Compagnie six mois au moins avant son admission définitive. Il porte alors le titre d'*aspirant*. Ce stage terminé, l'aspirant peut être reçu chevalier de l'arc.

La cérémonie de réception d'un chevalier de l'arc se fait *intra muros*. Ce fut longtemps un secret.

Voici d'après un document très ancien comment avait lieu la cérémonie de réception :

Pour recevoir un chevalier, il faut être au moins quatre chevaliers reçus en bonne forme.

Lorsqu'un individu se présente pour être reçu chevalier, on commence par lui faire prêter le serment de garder fidèlement toutes les règles qui vont lui être détaillées concernant les statuts et règlements de la Confrérie de Saint Sébastien, patron des chevaliers.

DISPOSITIONS A PRENDRE POUR LA RÉCEPTION

Vous disposerez sur une table un arc bandé, la flèche dessus prêt à tirer, non encochée, du pain, du vin et du sel, le tout placé entre la corde et l'arc. Ensuite vous prierez l'aspirant chevalier de choisir à son gré un parrain parmi les chevaliers. Vous lui ferez jurer et promettre fidélité sur le Saint Evangile, (*in principio*) selon Saint Jean, qui sera lu en entier, et de garder loyalement le secret. Puis il boira le vin assaisonné et prendra du pain qu'il mangera, et continuera à boire à la santé de son parrain et de la Compagnie. Après ces règles expliquées, vous dresserez son acte de réception qui sera signé par les membres présents. Cela fait, vous lui expliquerez ce que signifie l'arc et tous les articles suivants :

1° Apprenez au chevalier la manière de tenir et de pré-

senter son arc. On doit présenter l'arc de la main gauche et la flèche de la droite. On doit faire connaître que l'on est du serment sans rien dire, le signal convenu suffit seul pour le faire connaître. Si quelqu'un vous demande si vous êtes chevalier, vous devez répondre : l'êtes vous, vous qui me le demandez ? Si vous l'êtes, faites-le moi connaître par un signe convenu. Alors vous devez baiser votre main droite et la lui présenter ensuite ; c'est le signe de croix qu'il doit faire dans votre main qui vous enseigne s'il est du serment ou non.

2° Tout chevalier doit porter honneur et respect à ses chefs, particulièrement au roi et enfin à chacun suivant le grade qu'il occupe dans la Compagnie. Payer la confrérie tous les ans à la fête de Saint-Sébastien et assister à l'office ce jour là.

3° QUESTIONS

Qui est votre parrain ?

Mon parrain est le vôtre et le vôtre est le mien.

Où est il ?

Il est dans le ciel où il prie Dieu pour vous et pour moi.

Où avez vous été reçu chevalier ?

Entre le ciel et la terre.

Où avez vous fait votre premier coup ?

Entre le pain, le vin et le Saint Evangile.

Que signifie le vin ?

Il signifie le fiel et le vinaigre que l'on a présentés à N. S. Jésus Christ sur la Croix.

Quelle cérémonie avez vous faite quand on vous a reçu chevalier ?

Je n'ai jamais bu vin aussi salé que lorsque je me suis fait recevoir chevalier.

Que représentent les cartes que l'on pose après les buttes ?

Elles représentent le mouchoir de Sainte Véronique lorsqu'elle essuya le visage de Notre Seigneur étant aux agonies en portant sa croix.

Que signifient les broches ?

Elles représentent les clous qui ont attaché N. S. Jésus Christ sur la Croix.

Que représente le drapeau ?

Il représente le linceul dont Nicodème et Joseph d'Arimatee se servirent pour ensevelir le corps de N. S. Jésus Christ.

Que signifie le tambour ?

Il signifie le bruit que l'on fit dans Jérusalem quand on a crucifié Notre Seigneur.

Que signifie le carquois ?

Il représente le tombeau de Notre Seigneur.

Que signifie la flèche ?

Elle représente la lance qui a percé le côté de Notre Seigneur.

Que signifie l'encoche ?

Elle représente la couronne qui a été mise sur la tête de N. S. Jésus Christ.

Que représentent les trois empennes ?

Elles représentent Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit.

Que signifie l'arc tendu ?

La rondeur de la terre.

Que représente le haut de l'arc ?

Il représente le ciel.

Que représente le bas de l'arc ?

Il représente la terre.

Que représente la corne qui est au haut de l'arc ?

Elle représente le vase dans lequel on a mis le baume que l'on a versé sur la tête de N. S. Jésus Christ.

Que représente le Jardin de l'Arc ?

Il représente le Jardin des Oliviers.

Que représente un chevalier qui se promène dans le Jardin de l'Arc ?

Il représente N.-S. Jésus Christ qui se promène dans le Jardin des Oliviers.

Que signifie un chevalier qui se promène d'une butte à l'autre ?

- Il signifie N. S. Jésus Christ renvoyé d'Hérode à Pilate.
Que représente un chevalier derrière la butte ?
- Il représente Judas.
Que représente le devant des buttes ?
- Il représente le calvaire.
Que représente l'oiseau que l'on tire tous les ans ?
- Il représente que quand le coq chanta, Saint Pierre avait renié Jésus Christ trois fois.
Que représente le derrière de la butte ?
- Il représente les limbes.
Que représente le noir de la carte ?
- Il représente la face de Dieu.
Que représentent les cordons de la carte ?
- Ils représentent les cordes qui ont lié N.-S. Jésus Christ sur la Croix.
Que représente la soie qui lie les empennes de la flèche ?
- Elle représente les cordes qui ont lié les mains de N.-S. Jésus Christ.
Que représente l'arc ?
- Il représente le croissant.
Que représente un chevalier, son arc à la main devant les buttes, prêt à tirer ?
- Il représente Saint Pierre à l'arrivée des soldats quand il coupa l'oreille à Malchus.
Que représente le placet ?
- L'avarice de Judas.
Que représente le bracelet ?
- La conduite du Saint Esprit.
Que représente la salutation faite aux buttes par les chevaliers ?
- Elle signifie : « *Ecce homo* », voilà l'homme.
Combien de fois Saint Sébastien a-t-il souffert la mort ?
- Douze fois.
Que représente un chevalier contre la butte, son arc derrière lui, son pied en forme de croix ?
- Il représente le martyr de S^t-Sébastien attaché au poteau.

Que représente un chevalier, une corde ou un plumet à son chapeau ?

L'activité et le bon courage des disciples de Notre Seigneur pour la défense de la foi catholique.

Que représente un arc cassé ?

La mort.

Que demande-t il ?

La terre.

*
* *

Tout chevalier en association de la Compagnie qui irait se mettre à table sans se laver les mains, doit payer l'amende. Cet article représente la Pâque que Notre-Seigneur a faite avec ses disciples.

Quand on veut aller boire ou se recréer après avoir fait une partie, on doit tirer trois coups en l'honneur de la Sainte-Vierge. Cet article représente l'Annonciation de la Sainte-Vierge lorsque l'Ange la salua en lui disant : *Ave Maria*, etc.

*
* *

Chaque Compagnie possède son Jeu d'Arc. C'est un jardin rectangulaire mesurant généralement 50 mètres de longueur d'une butte à l'autre ; c'est le tir normal. Certains jeux ont 52 mètres, mais c'est l'exception.

Les buttes se composent d'une élévation en maçonnerie d'environ 3 ou 4 mètres de hauteur sur 2^m50 environ de largeur. Elle sont garnies intérieurement de paille sciée, disposée à plat à la façon de nos meules et présentant une surface verticale très unie.

La carte de tir ou cible est fixée sur cette paille au moyen de broches.

Les buttes ont reçu les noms de *butte-attaque* et de *butte non attaque*. Les tireurs sont garantis des flèches mal décochées par une muraille légère ou bien par une élévation en planches, située à gauche et à droite de chaque butte. Ces boucliers fixes se nomment *gardes*. Une pierre plate, fixée au niveau du sol, entre les gardes, indique la place où l'archer doit mettre le pied pour tirer. Cette pierre porte le nom de *placet*.

Le tir d'une butte à l'autre (aller et retour) porte le nom de *halte*. Les règlements des concours stipulent que tout archer tirera 20 haltes, c'est à dire 40 coups.

Certains termes anciennement employés ont survécu : une flèche bien dirigée, arrivant près du point de centre de la carte, provoque une exclamation traduite par le mot : *douleur !*

Un tireur lançant sa flèche au pied de la butte, dans la poussière, *met cendre*.

Un archer maladroit dont la flèche arrive au sommet de la butte, dans le plancher protecteur, *fait tambour*.

Dans certaines Compagnies, tout tireur qui *met cendre* un jour de tir officiel, doit une amende de 10 centimes.

Les jurons et les blasphèmes ainsi que les expressions grossières sont interdits par les règlements du Jeu d'Arc ; toute infraction est rigoureusement punie d'amende et en cas de récidive d'exclusion temporaire.

Les discussions politiques dans les réunions sont également défendues.

Toute Compagnie d'Arc, régulièrement organisée, a son drapeau. Une hallebarde enrubannée est portée aux jours de fête par un chevalier.

Le hallebardier précède le cortège ; derrière lui marche le tambour, puis viennent les archers ayant à leur tête le drapeau.

Le patron des Archers est Saint-Sébastien, martyr, dont la

fête se célèbre le 20 janvier. Les chevaliers de l'arc, ce jour-là, se rendent en corps et en armes à la messe. Ils y chantent une prose composée au XIII^e siècle; nous en donnons ci-après, à titre de curiosité, le texte. La fête de Saint Sébastien ne se passe pas sans le traditionnel banquet fraternel.

PROSE DE SAINT-SÉBASTIEN

I

Tu civis mediolane
Aufer pestis gravamina
Epidemiamque fuga
Per diem sero et mane.

O martyr Sebastiane
Audi pia precamina
Familiae Christianae.

II

Tuque Petre pastor bone
Tuum gregem prece serva
Morbos pestes acque fuga
Per diem sero et mane.

O martyr, etc.

III

Tuque martyr Adriano
Nos mortales prece juva
Servans ab epidemia
Per diem sero et mane

O martyr, etc.

IV

O Martine, mortuorum
Suscitator, aegris pastor
Tuis sis salus ovibus
Per diem sero et mane.

O martyr, etc.

V

Tu confessor sancte Roche
Nostros visus illumina
Pestilentiamque fuga
Per diem sero et mane.

O martyr, etc.

VI

Tuque Antoni beate
Anachoretarum gemma
Nos ab omni peste serva
Per diem sero et mane.

O martyr, etc.

VII

Non vos implorem inane
Quaerens opitulamin
Et cum vestro juvamine
Cito detur medicina.

O martyr Sebastiane
Audi pia precamina
Familiae Christianae.

La coutume du tir de l'oiseau est conservée dans chaque Compagnie. Tous les ans, au printemps, le premier dimanche de mai ou le lundi de Pâques, suivant les habitudes, a lieu le tir à la perche, l'ancien « papegai » dont nous venons de parler en esquisant l'historique des Compagnies d'Arc.

L'oiseau en bois ou en carton durci est fixé au bout d'une perche que l'on hisse au faite d'un arbre, à 20 ou 25 mètres de hauteur.

Le plus adroit, celui qui abat l'oiseau, est proclamé *Roi de la Compagnie*.

Cette royauté ne dure qu'un an ; la distinction est purement honorifique et ne confère aucun droit de commandement sur les chevaliers composant la Société d'Arc. Le roi porte un insigne, médaille et ruban ; il touche comme prime de son adresse une somme en espèces formée par les cotisations des archers de la Compagnie. Par contre, il doit offrir à ses frères d'armes réunis, le soir du tir de l'oiseau, un modeste repas : il fournit quatre œufs pour chaque convive et le dimanche suivant, il rend un prix tiré au jeu, appelé le *Prix du Roi*.

Il peut arriver, mais le fait est assez rare, que l'oiseau soit abattu trois années de suite par le même chevalier. Ce fait d'armes glorieux, ce coup d'adresse sont relatés dans un procès verbal inscrit sur le registre de la Compagnie et donnent au vainqueur de ce tournoi d'un genre spécial le titre pompeux d'*empereur* qu'il conserve toujours.

Tous les ans, le Jour de la Pentecôte, ont lieu les fêtes du Prix Provincial ou Bouquet d'Arrondissement.

Depuis plus d'un siècle, à cette date, les Compagnies d'Arc de l'arrondissement se réunissent, en tenue et en armes, précédées des drapeaux, des hallebardiers et des tambours. La Compagnie lauréate au Concours précédent doit représenter le « Bouquet » l'année suivante. Cela est de tradition.

Le « Bouquet » est une œuvre d'art, menuiserie ou sculpture. Il se compose la plupart du temps d'une petite construction en bois, souvent originale. Le patron des archers,

Saint Sébastien, est presque toujours représenté percé de flèches, attaché à un poteau ; au-dessus, un bouquet de fleurs artificielles termine l'œuvre. Il y a des bouquets provinciaux fort jolis et surtout très anciens. La plupart sont conservés dans les églises ; certaines Compagnies favorisées en ont une fort belle collection. Aucun modèle n'est imposé, ce qui offre une diversité fort curieuse.

Le « Bouquet » est béni à l'église, puis conduit au Jeu d'Arc en grande pompe. Les Membres du Conseil supérieur des Archers et les Autorités convoquées tirent quelques flèches d'honneur. Ensuite commence le Concours de tir qui dure souvent toute la semaine, sous la surveillance de la Compagnie représentante.

Cette dernière prend part au concours, mais elle ne peut, le cas échéant, gagner le bouquet qu'elle offre aux Compagnies sœurs.

Chaque tireur doit verser une mise de 2 francs ; il s'en suit que des prix en espèces ou en nature, des médailles, sont offerts aux vingt premiers lauréats.

Le Jour de la Pentecôte, dès le matin, à l'aube, la Compagnie représentante tire avec une Compagnie voisine désignée par le sort, la *Partie du Jardin*.

Il y a de chaque côté un nombre égal de tireurs. La Compagnie perdante doit à sa concurrente victorieuse un déjeuner qui suit immédiatement le tir et qui clôture ce tournoi tout amical.

Il y a une trentaine d'années, la Ville de Château Thierry, un jour de Fête Jean de La Fontaine, organisa un festival d'Archers. Toutes les Compagnies d'Arc de l'arrondissement furent invitées. Elles se rendirent très nombreuses à cette fête avec les bouquets gagnés. Un cortège curieux parcourut les rues de la vieille cité castrothéodoricienne au son des fanfares et au bruit des tambours, et cette pittoresque manifestation eut un plein succès. Les Compagnies d'Arc les plus favorisées reçurent des médailles commémoratives et des prix en espèces.

Maintenant encore, les fêtes du Prix Provincial ont un certain éclat et plaisent toujours aux curieux car le défilé des chevaliers avec les drapeaux souvent fanés, les hallebardes, les bouquets a un caractère très original, un parfum de bon vieux temps jadis qui n'est pas sans charme.

Ne serait ce qu'à cause de cette fête, les Compagnies d'Arc ont du bon ; cependant, elles ont d'autres avantages ; elles procurent à l'ouvrier de nos campagnes une distraction peu coûteuse et à coup sûr hygiénique ; elles l'empêchent d'aller au cabaret et de dépenser son gain dans l'absorption d'alcools frelatés ; enfin, elles maintiennent entre les chevaliers une union étroite, une camaraderie désintéressée et vraiment sincère ; leurs statuts les fait tous frères et ce n'est pas un vain mot ; il se pourrait que les pessimistes aient raison, que la vieille gaieté d'antan disparaisse et que la cordialité fasse place à des sentiments où l'égoïsme domine ; cette bonne et saine gaieté, cette cordialité, vous les trouverez encore chez nos chevaliers de l'arc.

Puissent ils les conserver longtemps encore.

A. MINOUFLET.